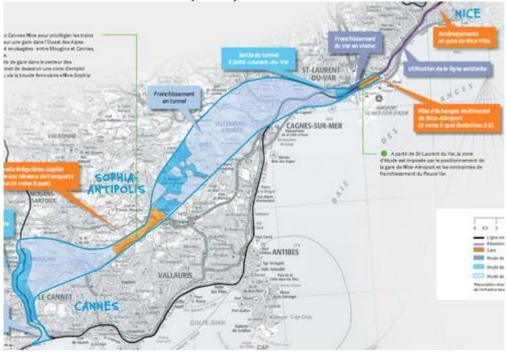
<u>Ligne Nouvelle Cannes-Grasse/Nice: la zone de passage est arrêtée</u>

WebTimeMedia - Publié le 12 mai, 2014 - 12:45 par Jean-Pierre Largillet - Vu 975 fois

Une nouvelle étape a été franchie pour la réalisation des premières phases prioritaires de la Ligne nouvelle PACA. Frédéric Cuvillier, secrétaire d'Etat chargé des Transports a confirmé l'accélération du rythme des études. Pour les deux phases prioritaires (traitement des "nœuds ferroviaires" azuréens et marseillais), les zones de passage préférentielles ont été arrêtées avec l'objectif d'obtenir la déclaration d'utilité publique en 2017.



RFF a mené une consultation du public sur les aménagements de priorité 1 du projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur qui a permis de déterminer un tracé préférentiel. Un tracé qui a été affiné et devrait se situer dans la zone qui avait été présentée à l'époque. Cliquez sur la carte pour l'agrandir.

En arrêtant une zone de passage préférentielle (un fuseau de passage qui définit la bande de terrain sur laquelle le futur tracé passera mais qui n'est pas publié pour l'instant sur le site www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr), une nouvelle étape a été franchie pour définir le tracé de la nouvelle ligne ferroviaire reliant Nice à l'actuelle ligne Cannes-Grasse. Ce tracé sera ensuite présenté à l'enquête d'utilité publique. Frédéric Cuvillier, secrétaire d'Etat chargé des Transports, a confirmé ainsi vendredi l'accélération du rythme des études pour la réalisation de la ligne nouvelle entre Marseille, Toulon et Nice, à travers ses deux premières phases prioritaires : le traitement des "nœuds ferroviaires" marseillais et azuréens. L'objectif fixé est d'obtenir la déclaration d'utilité publique en 2017.

Deux opérations prioritaires avaient été définies à partir de l'été dernier quand le gouvernement, sur la base des conclusions de la Commission "Mobilité 21", avait décidé de réorienter la politique des transports vers la conservation et la modernisation des réseaux existants, tout en poursuivant des opérations de développement dans le cadre d'une programmation crédible et responsable.

• une ligne nouvelle entre la future gare nouvelle "Nice-Aéroport" et la ligne Cannes-Grasse (4,2 milliards d'euros). L'objectif est de proposer une boucle TER desservant l'ouest du département des Alpes-Maritimes, permettant l'accroissement des dessertes régionales notamment pour le pôle de Sophia-Antipolis et l'organisation de missions TER jusqu'à Monaco et Vintimille.

• une traversée souterraine de Marseille, comprenant une nouvelle gare souterraine au niveau de l'actuelle gare St-Charles, ainsi qu'une quatrième voie entre Marseille et Aubagne (2,5 milliards d'euros). Ces aménagements doivent permettre de désaturer le nœud ferroviaire marseillais avec un objectif de doublement des capacités ferroviaires régionales et une fiabilisation de l'exploitation.

"La réalisation d'une ligne nouvelle entre Marseille, Toulon et Nice doit permettre de constituer un système ferroviaire performant pour la région PACA, en reliant les trois principaux pôles urbains", rappelle ainsi le ministère de l'Ecologie dont dépendent les Transports. "Elle vise à faciliter les déplacements à l'intérieur de la région en offrant une alternative à la route et en complétant la seule ligne ferroviaire existante du littoral. Elle contribuera à ouvrir la région PACA sur les autres régions françaises, à désenclaver l'est de la région et à poursuivre la réalisation de l'arc méditerranéen Barcelone-Gênes."

- Voir les autres articles publiés sur la Ligne Nouvelle Ferroviaire PACA dans WTM : <u>Tag Ligne Nouvelle PACA</u>
- Voir le site dédié www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

Christian Estrosi : une bonne nouvelle pour les Azuréens

Dans un communiqué, **Christian Estrosi**, député-maire de Nice, président de la Métropole Nice Côte d'Azur s'est déclaré satisfait par l'accélération du rythme des études. "*Le retard en matière d'investissements ferroviaires sur notre territoire est énorme. Le 14 juin 2013, j'avais vivement réagi aux premières conclusions de la "Commission Mobilité 21", qui retenait Marseille parmi les priorités d'investissement ferroviaire et méprisait les Niçois et les Azuréens. J'avais alors demandé à rencontrer le Ministre des Transports, Frédéric Cuvillier. Dès le 9 juillet, le gouvernement avait rectifié sa position en retenant le traitement ferroviaire de la section "Cannes-Grasse/Nice" en première priorité, à égalité avec Marseille.*

L'Etat confirme aujourd'hui son engagement du 9 juillet dernier. C'est une très bonne nouvelle pour les Niçois, les habitants de la Métropole, et pour l'ensemble des azuréens. Une nouvelle progression importante d'un dossier que j'ai porté au titre de mes responsabilités successives, nationales ou locales.

C'est aussi le résultat de la mobilisation de tous les acteurs du territoire, et notamment les acteurs économiques, en faveur de ce projet essentiel pour notre compétitivité. Au delà de l'amélioration des transports, la mise en œuvre de ce projet représente une dimension économique majeure avec la réalisation de 4.2 milliards € d'investissements sur le territoire d'ici 2023.

Je souligne que cette nouvelle ligne ferroviaire se fera majoritairement en souterrain (20 km sur 24 km au total), ce qui permettra d'offrir un temps de parcours de 7 minutes entre Nice Saint Augustin dans l'Ecovallée et Les Bréguières-Sophia-Antipolis, tout en limitant les perturbations liées à toute nouvelle infrastructure sur notre territoire dense. Je demande néanmoins que les conditions de poursuite du projet jusqu'au Muy, correspondant à la première phase fonctionnelle du projet validée en COPIL en janvier 2013, soient intégrées dans les meilleurs délais, afin de relier enfin efficacement les deux capitales régionales.

Je veillerai également à la mise en œuvre des engagements de l'Etat sur la mise au gabarit du tracé ferroviaire entre Nice Aéroport et Vintimille pour se raccorder à la LGV italienne, et rapprocher Gênes de Nice."